OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DE VALENCIENNES METROPOLE
Siège social :
19 Rue de l'Abbé Senez - Valenciennes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU COMITE DE DIRECTION
Séance du 16 Juin 2015

Date de convocation :
Le 16 juin 2015

Nombre :
- délégués titulaires : 18
  - de présents : 07
  - de votants : 07
- délégués suppléants : 12
  - de présents : 4
  - de votants : 3

N° d'inscription de l'acte soumis à l'obligation de transmission au Représentant de l'État :
II/016/15

Secrétaire de Séance :
Mme Isabelle DUSCHET

Nos Réf : ID/IC

OBJET : Bilan d'activités 2014.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
La Présidente,
Élisabeth GONDY

L'an **deux mille quinze**, le **16 juin** à dix-huit heures, le Comité de Direction s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de **Madame Élisabeth GONDY**, Présidente, suite à la convocation qui lui a été faite le 22 mai 2015.

Étaient présents (11) :
Mme Élisabeth GONDY, Mme Renée STIÉVENART, M. Guy HUART, Mme Agnès DOLET, M. Didier JOVENIAUX, Mme Josée THÉOLAT, M. Joël SOIGNEUX, Mme Denise CAPPELLE, Mme Yveline DRUELLE, Mme Aurore COLSON et Mme Annie DENIS.

Absents excusés et non représentés : (9)
Mme Geneviève MANNARINO, M. Grégory LELONG, Mme Marie-Andrée CHOTEAU, Mme Martine BASSEZ, M. Gérard DELMOTTE, Mme Anne GOZÉ, Mme Laurence PÉAN, M. Erik CHARTON et Mme Monique GUILBERT.

****

Vu le Code du Tourisme, et notamment ses articles L133-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Valenciennes Métropole en date du 05 avril 2012, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme constitué sous forme d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (ÉPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

Vu les statuts de l'ÉPIC, approuvés par le Comité de Direction du 15 juin 2012 et notamment les articles 1er et 4 ;

Vu la Convention portant missions et objectifs intervenant entre Valenciennes Métropole et l'Office de Tourisme ;

Pour son fonctionnement et pour justifier de la subvention demandée, chaque année l'Office de Tourisme rédige un rapport d'activités sur la période écoulée, dans lequel sont repris les objectifs fixés dans le plan d'actions et marketing et la manière dont ils ont été mis en œuvre (annexe 3).

Sur ces bases, il est proposé au Comité de Direction réuni le 16 juin 2015,

- D'approuver le rapport d'activités pour l'année 2014 (annexe 3).

Après en avoir délibéré,

Le Comité de Direction

Par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

APPROUVE :
- **Le rapport d'activités pour l'année 2014 (annexe 3).**

REÇU LE 23 JUIN 2015 SOUS-PRÉFECTURE DE VALENCIENNES

Ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Fait à Valenciennes, le 16 juin 2015
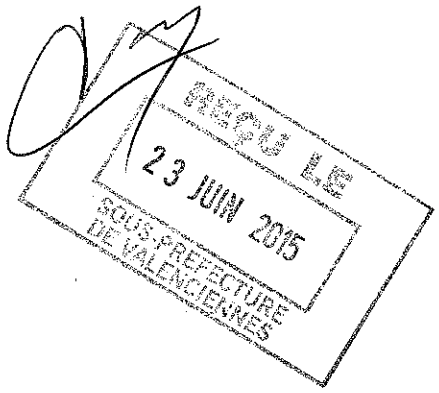
La Présidente,
Élisabeth GONDY